



Aménagements imposés par le contexte sanitaire

Avant d'aller s'entraîner les combattants doivent respecter les règles suivantes :

LE PORT DU MASQUE

Depuis le 20 juillet, le masque est obligatoire dans les espaces clos sur l'ensemble du territoire. Le Ministère chargé des Sports indique que dans les salles de sports, le port du masque est donc également obligatoire en dehors de la pratique de l'activité.

- Porter un masque dès son arrivée dans l'enceinte sportive et pour y circuler.
- Le port du masque et/ou visière est obligatoire pour les encadrants, les personnes chargées de l'accueil et les bénévoles.
- Le port du masque est obligatoire pour les pratiquants jusqu'à leur entrée sur la zone d'entraînement.
- Les pratiquants doivent respecter les règles et comportements sanitaires édictés.
- Ils ne doivent en aucun cas venir en cas de fièvre, de toux, de difficultés respiratoires etc.
- Ils doivent arriver sur le lieu de pratique en tenue et se présenter dans une zone d'accueil identifiée dans laquelle sera mis à disposition du gel hydro alcoolique.





- Ils ne doivent utiliser que leur matériel (corde à sauter, gants etc...).
- Ne pas prêter son matériel aux autres sportifs (serviettes, gants, protections, vêtements, gourdes, mouchoirs, petit matériel, etc...)
- Utiliser uniquement sa propre tenue (qu'il faut désinfecter après chaque entraînement, lavage à 60° minimum)
- Prévoir une bouteille d'eau ou une gourde individuelle avec son nom dessus
- Hors exercices de confrontation la distance de 1m reste conseillée dans la mesure du possible entre 2 pratiquants.
- Pour éviter les regroupements, il est recommandé que les pratiquants arrivent peu de temps avant le début de la séance et qu'ils repartent aussitôt la séance achevée.
- Aucun stockage collectif de vêtements ou de matériel n'est mis à disposition par le club. L'usage des vestiaires et des douches collectifs est interdit.
- Avant toute manipulation de matériel et régulièrement pendant leur présence sur la structure, les pratiquants doivent se laver longuement les mains avec du savon ou utiliser le gel hydro-alcoolique mis à disposition.
- Dans le cas de séance mobilisant du matériel, le matériel éventuellement utilisé, doit être nettoyé par le pratiquant avant



chaque première utilisation. Ce matériel est à usage individuel. Il doit à nouveau être nettoyé à la fin de la séance. Des lingettes désinfectantes seront mises à disposition à cet effet.

Pour se dire "Bonjour" ou "Au revoir" : Utiliser le salut de la boxe thaïlandaise

